

## Le Protocole de Partenariat entre l'ADA et l'ANADER se concrétise

Du 2 au 8 Avril, une délégation ivoirienne représentant l'Agence Nationale d'Appui Au Développement Rural (ANADER) se déplace au Maroc dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Royaume du Maroc et la République de la Côte d'Ivoire dans le secteur agricole. Cette visite de travail vient concrétiser le protocole d'accord de partenariat entre l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) qui a été signé à Meknès le 27 avril 2016 lors de la 11<sup>ème</sup> édition du SIAM. Ce protocole a pour objectif de faire bénéficier l'ANADER de l'expérience et de l'expertise de l'ADA en matière d'ingénierie et de management des projets agricoles, de finance climat et de la promotion de l'agrégation agricole.

Des visites sur le terrain seront organisées au profit de cette délégation ivoirienne pour s'enquérir de toutes les étapes de la mise en œuvre des projets agricoles Plan Maroc Vert au niveau local.